



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL n°12

Réunion du : Vendredi 22 février 2019
à : 18 H 00 – Siège de la Ligue

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Patrick BEL ABBES, Patrice BULLY, Gérard CAPELLO, Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mathieu SAVY, Patrick SCALA, Edouard DELAMOTTE

Excusés : Stéphanie BENCTEUX, Philippe DI MARCO, Patrice EYRAUD, Noël MANNINO, Michel AUBERT (Président par intérim du District Grand Vaucluse)

Assistent : MM. Raphaël BOUTIN, Arnaud DOUDET, Laurent MOURET, Antoine MANCINO

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Eric BORGHINI ouvre la séance et informe l'assistance des absences excusées de Stéphanie BENCTEUX, Philippe DI MARCO, Patrice EYRAUD, Noël MANNINO.

Le Comité de Direction regrette l'absence de Michel AUBERT, Président par intérim du District Grand Vaucluse, suite à la décision du Comité Directeur du District Grand Vaucluse précisant que M. AUBERT n'assistera pas aux réunions du Comité de Direction de la Ligue Méditerranée de Football.

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Président soumet à l'approbation du Comité de Direction :

* Approbation du Procès-verbal du Comité de Direction 23.11.2018

* Approbation des Procès-verbaux du Bureau Exécutif du 10.01.2019, 22.01.2019 et 31.01.2019

Le Comité de Direction approuve ces procès-verbaux.

2. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

En préambule, le Comité de Direction adresse ses vœux de prompt rétablissement à MM. Gérard ALUNNI et Michel BRUNET.

*** Décès de M. Robert HELIES (92 ans)**

Eric BORGHINI fait part du décès de Monsieur Robert HELIES, ancien arbitre international. Il rappelle qu'il a été arbitre de la Ligue du Sud-Est en 1959, interrégional en 1961, arbitre fédéral en 1962 et international en 1966, qu'il était Brestois d'origine, et qu'il a passé une grande partie de sa vie à Toulon.

Il rappelle également que Robert HELIES a arbitré de nombreux matchs internationaux de très haut niveau dont la finale de la Coupe d'Europe des clubs Champions en mai 1972, entre l'Ajax d'Amsterdam de Johan CRUYFF et l'Inter de Milan (2-0) et qu'il a également arbitré deux finales de Coupe de France en 1970 et en 1975. Ancien gardien de but, il a joué une saison à St Etienne en 1951/52 (8 matches de D1).

Le Comité de Direction transmet toutes les condoléances de la part de la Ligue à la famille de M. HELIES.

*** Visite LFA (Contrats d'Objectifs et Convention ETR)**

Eric BORGHINI indique que la Ligue a accueilli, le 22 janvier dernier, une délégation de la LFA menée par Vincent NOLORGUES et le DTN Hubert Fournier.

Il remercie, à cet effet, l'ensemble des participants, et notamment les Présidents de Districts, pour la qualité des échanges ayant précédé la signature de la convention d'objectifs territoriale et de la convention Equipe Technique Régionale.

Il précise qu'à l'issue de la réunion, la Ligue a organisé, avec succès, un moment de convivialité avec des clubs au cours duquel la LFA a pu mettre en relief les préoccupations de la FFF pour redistribuer de nombreuses ressources au football amateur (35% reversés alors que le Football Amateur ne rapporte que 5% au budget fédéral), et notamment l'Opération Clubs 2ème Etoile.

*** Réunion de prévention de la radicalisation**

Eric BORGHINI indique que le 6 février dernier, au siège de la Ligue, Monsieur le Préfet de de Police des Bouches-du-Rhône, Monsieur Olivier de MAZIERES a, à sa demande, animé une formation sur la problématique de la prévention et de la lutte contre la radicalisation violente dans les sports collectifs, à destination des acteurs du football : éducateurs et dirigeants de clubs, bénévoles et personnels de la Ligue Méditerranée de Football.

Le Président indique que cette intervention a été d'une très grande qualité.

Etaient notamment présents Pierre GUIBERT (BELFA), Michel GAU (District « local ») et Mourath N'DAW, Président de la C.R des Actions Citoyennes et Sociales.

Eric BORGHINI informe que la Ligue souhaite aller plus loin en matière de prévention de la radicalisation et intégrer dans l'offre de formation un module spécifique.

Il indique, à cet effet, que la Ligue va prochainement rencontrer, par l'intermédiaire d'Hervé LIBERMAN, Président du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Philippe CASSUTO, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, qui a mis en place un Master sur la laïcité.

*** Autorisation d'ester en justice**

Eric BORGHINI porte à la connaissance des membres du Comité de Direction les propos tenus par M. Marc MARTINET dans l'édition du Vaucluse du Journal la Provence du 09 février 2019.

Il indique que l'assimilation des instances du football, et particulièrement de la Ligue, au gouvernement de Vichy est inacceptable.

Le Comité de Direction décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le Président, conformément à l'article 15.2 des Statuts de la Ligue, à déposer une plainte à l'encontre de M. MARTINET pour injures publiques, et à engager toutes les procédures nécessaires en vue de faire condamner ses propos.

*** Tournoi International de Marignane Gignac F.C**

Eric BORGHINI rappelle que la saison dernière, la Ligue a mené une expérimentation en matière d'arbitrage à l'occasion du Tournoi International U14 du MARIGNANE GIGNAC F.C, et qu'à cet effet, la Ligue avait désigné huit Jeunes Arbitres prometteurs et un accompagnateur pour la durée du tournoi.

L'objectif était de faire de ce tournoi un stage de perfectionnement pour ces arbitres qui ont été observés sur et hors du terrain, évalués et conseillés par leur accompagnateur, Maxime APRUZESSE, CTR en Arbitrage.

Eric BORGHINI informe que le club a sollicité la Ligue afin de renouveler cette saison cette expérience qui, de l'avis de tous, a été une réussite.

Le Président propose donc de répondre favorablement à la demande du MARIGNANE GIGNAC F.C, ce que le Comité de Direction approuve.

*** Assemblée Générale du CROS Provence Alpes Côte d'Azur**

Eric BORGHINI informe que Comité Régional Olympique et Sportif Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur tiendra son Assemblée Générale le jeudi 21 mars à 18h00 en l'Hôtel de Région à Marseille.

Il précise qu'au cours de cette Assemblée Générale, une élection aura notamment lieu pour un poste féminin réservé à une représentante d'une Fédération de la catégorie des Fédérations Olympiques, non représentée à ce jour au Conseil d'Administration du CROS.

Eric BORGHINI indique que Véronique LAINE est candidate à ce poste et qu'elle représentera donc la Ligue lors de cette Assemblée Générale.

Le Président et le Comité de Direction présentent tous leurs vœux de réussite à Véronique LAINE pour cette élection.

3. IR2F : BILAN MI SAISON ET PERSPECTIVES

*** Bilan mi saison :**

Arnaud DOUDET dresse le bilan des actions de formation de l'IR2F sur la première partie de saison. Il indique notamment que :

- la LMF présente un taux d'utilisation des bons de formation de 59% légèrement supérieur à la moyenne nationale ;
- 48 sessions de formation ont été gérées par l'IR2F entre juillet 2018 et février 2019 dans le cadre de la régionalisation de la formation des éducateurs, pour un total de 882 stagiaires ;
- 29,5 % des BMF en apprentissage sur le territoire national sont formés par l'IR2F Méditerranée ;
- 148 dirigeants ont été formés dans le cadre du Plan Fédéral de Formation des Dirigeants, plaçant la LMF au 3^{ème} rang national ;
- Seuls 15% des bons de formation « arbitres » ont été utilisés.

*** Perspectives :**

Arnaud DOUDET expose ensuite la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 septembre 2018) et ses conséquences dans les années à venir pour l'IR2F.

Il indique que la Ligue Méditerranée est candidate pour devenir Unité de Formation des Apprentis dans l'hypothèse où l'Institut de Formation du Football deviendrait Centre de Formation des Apprentis.

Arnaud DOUDET et Laurent MOURET présentent ensuite le projet de création d'un double cursus « Licence STAPS / BMF » sur 3 ans à l'université.

Le Comité approuve ces orientations et remercie les équipes de l'IR2F et de l'ETR pour le travail réalisé.

4. COUPE DU MONDE FEMININE FIFA 2019

Véronique LAINE présente au Comité de Direction un compte-rendu de la réunion de mobilisation organisée au siège de la Ligue le 08 février 2019 en présence de Michèle CHEVALIER, Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation, Françoise TASTAVIN, membre de la DTN, et de représentants de chaque District.

Raphaël BOUTIN soumet ensuite à l'approbation du Comité de Direction l'Appel à Projets Clubs – Héritage 2019 – dont l'objectif est d'inciter les clubs méditerranéens à mener des projets envers le public féminin et/ou une action d'animation autour de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019.

Le Comité de Direction approuve l'Appel à Projets qui sera lancé début mars.

5. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL

Laurent MOURET effectue un tour d'actualité de l'ETR et indique notamment que :

- le séminaire national des Conseillers Techniques aura lieu du 10 au 13 juin prochain (et non en septembre comme habituellement) ;
- un projet de formation « module handicap » est en cours en collaboration avec les Ligues du Sport Adapté et Handisports ;
- la sélection U16 Garçons a remporté l'Interligues à Châteauroux ;
- le second séminaire sur la réforme des championnats de Jeunes masculins aura lieu le 09 mars 2019.

6. CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DU FOOTBALL

Raphaël BOUTIN informe le Comité de Direction de l'avancée des études de faisabilité de ce projet.

Eric BORGHINI indique qu'il souhaite qu'une réunion de travail ait lieu avec les Présidents de Districts afin de recueillir les besoins éventuels des instances départementales au sein de ce projet, ainsi que leur vision d'un Centre Technique Régional.

7. CENTENAIRE DE LA LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

Eric BORGHINI rappelle que la LMF fêtera son centenaire lors de la saison 2019/2020 et que, comme annoncé, la Ligue organisera différents événements au cours de la saison prochaine, notamment un LMF TOUR spécial « centenaire ».

Il ajoute que la Ligue organisera également un événement d'envergure afin de célébrer ce centenaire à l'issue de la saison 2019/2020, le 04 juillet 2020. L'idée est de donner de l'ampleur à l'Assemblée Générale d'Eté et à la Soirée des Récompenses en organisant une grande manifestation à Marseille, berceau de la Ligue.

Eric BORGHINI indique qu'il souhaite que cette grande fête soit aussi celle de l'ensemble des Districts qui constituent la Ligue. Il précise qu'il désire donc, à cet effet, créer un Comité d'Organisation pour cette Assemblée du Centenaire au sein duquel seront représentés les districts, avec une place particulière pour le District de Provence qui sera en quelque sorte le District « hôte ».

8. FINANCES : GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SUBVENTIONS LIGUE/DISTRICTS

Eric BORGHINI rappelle que plus de 20% du budget de la Ligue est consacré aux subventions versées aux 5 districts (plus gros ratio parmi l'ensemble des Ligues Régionales).

Il souligne que certains montants ont été figés il y a de nombreuses années et ne correspondent plus forcément aujourd'hui à la réalité des besoins et des contraintes des territoires, ou aux difficultés que peuvent rencontrer certains Districts.

Il indique qu'il convient de tenir compte de la prise en compte de la politique régionale et de son déploiement par les Districts, à l'instar de ce qui est prévu dans la Convention d'Objectifs Territoriale avec la LFA.

Eric BORGHINI souhaite donc la mise en place d'un groupe de travail et précise que l'idée n'est pas de remettre en cause le montant global des subventions accordées aux Districts, mais de redéfinir précisément les critères d'octroi et de s'assurer de l'équité entre les Districts.

Ce groupe de travail sera piloté par Mathieu SAVY, Trésorier Général de la LMF, et réunira les Présidents et les Trésoriers de District.

9. BENEVOLAT

Raphaël BOUTIN présente l'outil de suivi du bénévolat mis en place par la Ligue du Football Amateur et indique qu'il est nécessaire que les Districts désignent des utilisateurs référents. Il informe qu'une formation par visioconférence aura lieu le jeudi 14 mars à 10h00 depuis le siège de chaque District.

Eric BORGHINI porte ensuite à la connaissance du Comité de Direction un courrier que lui a adressé Hervé LIBERMAN, Président du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur, relatif à la création de l'Académie des Volontaires du mouvement Sportif Territorial pour les grands évènements Sportifs Internationaux de la Région Sud.

Il propose au Comité de Direction de soutenir cette initiative, ce que le Comité approuve.

10. QUESTIONS DIVERSES

Le Comité de Direction demande la réalisation d'une étude financière précise sur les désignations de délégués, des arbitres et des observateurs.

Paul AUDAN
Secrétaire de séance